

# JOURNAL N°3

Octobre/Novembre/

Décembre 2020

# RAM Cuverville/Démouville

## PERMANENCES

(sur rendez-vous)

Mardi.....14h00 - 18h00

Mercredi..... 9h00 - 13h00

Jeudi.....14h00 - 17h30

Vendredi.....14h00 - 16h30

## ATELIERS D'ÉVEIL

de 9h30 à 11h30

Le Mardi

au Centre de loisirs à CUVERVILLE

Le Jeudi et le Vendredi

au Centre de loisirs à DEMOUILLE

RAM de Cuverville/Démouville • 20 rue du Centre • 14840 DEMOUILLE

Tél : 02.31.34.28.78 • Port : 06.60.05.42.22 • Mail : ram.cuverilledemouville@fede14.admr.org

**facebook**

Relais assistants maternels de Cuverville/Demouville

## Edito

Chers parents, assistant(e)s maternel(le)s et gardes d'enfants à domicile,

Suite à la crise sanitaire et des conditions de travail qui à tout moment pouvaient évoluer, nous avons fait le choix pour la rentrée de vous proposer un journal pour septembre et un autre pour la fin du trimestre 2020.

Veillez donc trouver pour Octobre, Novembre et Décembre la suite du journal et y découvrir des activités programmées du Relais avec ou sans intervenant ainsi que la mise en place de projets divers pour accueillir petits et grands tout en respectant la santé et le bien-être de chacun.

Vous trouverez également des informations relatives au Guide Ministériel Covid-19—Modes d'accueil du jeune enfant datant du 31 août 2020.

Sachez, qu'à tout moment les activités peuvent être amenées à être annulées ou bien reportées ainsi que de voir un changement de consignes nationales en fonction de l'évolution sanitaire.

Je vous invite à prendre connaissance de ce journal et n'hésitez pas à me contacter pour de plus amples informations.

Merci à vous de votre compréhension et au plaisir de vous retrouver à l'occasion de l'une de ces rencontres.

Natacha SGARD - animatrice du RAM



## A vos agendas

### ● « FAÎTES DE LA MUSIQUE »

Notre projet qui devait se poursuivre de septembre à fin novembre 2020 **est annulé et sera peut-être reporté en 2021** du fait du contexte actuel. Toutefois, nous poursuivons les matinées d'éveil musicale avec Didier Lonher, musicien pour garder le lien et faire émerger de nouvelles idées pour une prochaine « *faite de la musique* ». Merci de votre compréhension et n'hésitez pas à nous transmettre vos idées.

**Par conséquent les réunions prévues le mardi 29 septembre et le mardi 13 octobre sont annulées ainsi que le spectacle initialement prévu le samedi 28 novembre.**

## Date à retenir

### ● INITIATION AUX GESTES D'URGENCE PÉDIATRIQUE POUR LES PARENTS

Nous vous proposons en partenariat avec le RAM de Mondeville, **une initiation pour une sensibilisation aux gestes d'urgence qui peuvent sauver en cas d'accident et ainsi éviter le sur accident :** **Le samedi 14 novembre de 9h à 12h**

Si vous êtes parents d'enfants en garde chez un assistant maternel sur les communes de Cuverville/Démouville et que vous souhaitez participer à cette session, nous vous invitons à prendre contact auprès de l'animatrice du RAM car les places sont limitées.

### ● SIESTE MUSICALE POUR LES ASSISTANTS MATERNELS

En partenariat avec les Relais de Mondeville, Cormelles-le Royal, Giberville et Colombelles, nous proposons aux assistants maternels un moment de détente et de douceur, les oreilles dans les étoiles... **Le mardi 15 décembre soit à 19h soit à 20h30**

Si vous avez envie de partager un moment unique et relaxant en musique alors venez découvrir un instant magique en compagnie de BLEU DE LUNE. Les places sont limitées merci de vous inscrire auprès de l'animatrice du RAM.

## Spectacle de NOEL

Pour clôturer la fin de l'année qui est particulière nous vous proposons **UN SPECTACLE LE LUNDI 23 NOVEMBRE AU CENTRE DE LOISIRS DE CUVERVILLE**. Exceptionnellement, il y aura **2 représentations l'une à 9h et l'autre à 10h30** afin de permettre aux enfants de profiter d'un moment de tendresse tout en respectant les consignes gouvernementales. Chaque représentation sera limitée à **25 participants** et bien évidemment priorités aux enfants du relais. Ce spectacle sera animé par la **COMPAGNIE OOO. 2 artistes l'une dessinatrice et l'autre musicien...L'une qui peint au pinceau, au rouleau, découpe, souffle des bulles, plie son papier... L'autre qui s'empare d'un violon, d'un banjo, d'un ukulélé, d'un trombone, d'ustensiles divers...Sous nos yeux et au creux de nos oreilles apparaissent alors des animaux qui se retrouvent pour un tour de manège fabuleux...**

Merci de vous inscrire auprès de l'animatrice rapidement en sachant que les places sont limitées.

## PROTOCOLE SANITAIRE POUR LES USAGERS

### DU RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

#### LORS DES MATINÉES D'ÉVEIL

Chers parents et professionnels, nous sommes ravis de vous accueillir sur des temps collectifs au sein du relais.

Certains gestes et précautions sont désormais incontournables dans notre vie quotidienne. Depuis quelques mois, chacun s'est exercé à leur apprentissage. Des habitudes sont prises tels qu'un lavage des mains régulier, le maintien d'une distance avec son interlocuteur, une désinfection systématique des objets et surfaces communes utilisés.

Vous trouvez ci-dessous des préconisations pour répondre au mieux aux exigences sanitaires et permettre un accueil de qualité et sécurisé.

#### AVANT L'ATELIER D'ÉVEIL

- Chaque professionnel vérifie sa température (inférieure à 38°C) ainsi que celle des enfants accueillis.
- En cas de symptômes (toux, fièvre ...) préférez rester chez vous et annuler votre participation
- Autorisation parentale

#### PENDANT L'ATELIER D'ÉVEIL

- Port du masque obligatoire pour les adultes
- L'animatrice peut enlever le masque le temps d'animer un conte, une comptine, une lecture face aux groupes d'enfants
- Nettoyage des mains pour les enfants/adultes à l'arrivée, au départ, lorsque vous jugez durant l'atelier d'éveil dès que c'est nécessaire
- Entre adultes respecter la distance sociale d'1 mètre, se répartir dans l'espace et adopter une posture bienveillante à hauteur d'enfants
- Pour les enfants, leur quotidien ne doit pas changer, ils doivent continuer de jouer, de danser, de chanter ....

*Le 20 août 2020*

# Programme des matinées d'éveil

## OCTOBRE 2020

DATE	LIEU	ACTIVITÉ
Mardi 6 - 9h30-11h15	Cuverville	Gommettes
Jeudi 8 - 9h30-11h15	Démouville	Gommettes
Vendredi 9 - 9h30h-11h30	Démouville	Gommettes
Mardi 13 - 9h30—11h	Cuverville	Eveil Musical avec Didier
Jeudi 15 - 9h30—11h15	Démouville	Eveil Musical avec Didier
Vendredi 16 - 9h30—11h15	Démouville	Eveil Musical avec Didier

## NOVEMBRE 2020

DATE	LIEU	ACTIVITÉ
Mardi 3 - 9h30-11h15	Cuverville	Brico Automne
Jeudi 5 - 9h30-11h15	Démouville	Brico Automne
Vendredi 6 - 9h30-11h15	Démouville	Brico Automne
Mardi 10 - 9h30-11h15	Cuverville	Motricité
Jeudi 12 - 9h30-11h15	Démouville	Motricité
Vendredi 13 - 9h30-11h15	Démouville	Motricité
Samedi 14 - 9h00 -12h	Mondeville	Gestes d'Urgence Pédiatrique
Mardi 17 - 9h30-11h15	Cuverville	Motricité fine
Jeudi 19 - 9h30-11h15	Démouville	Motricité fine
Vendredi 20 - 9h30-11h15	Démouville	Motricité fine
Lundi 23 9h00- 10h00 10h30-11h30	Centre de loisirs de Cuverville	Spectacle de NOEL
Mardi 24 - 9h30-11h15	Cuverville	Eveil Musical avec Didier
Jeudi 26 - 9h30-11h15	Démouville	Eveil Musical avec Didier
Vendredi 27 - 9h30-11h15	Démouville	Eveil Musical avec Didier

# Programme des matinées d'éveil

DECEMBRE 2020

DATE	LIEU	ACTIVITÉ
Mardi 1er - 9h30-11h15	Cuverville	Peinture
Mardi 1er 20h00-22h00	Démouville	Brico-nounou
Jeudi 3 - 9h30-11h15	Démouville	Peinture
Vendredi 4 - 9h30-11h15	Démouville	Peinture
Mardi 8 - 9h30-11h15	Cuverville	Brico-Noël
Jeudi 10 - 9h30-11h15	Démouville	Brico-Noël
Vendredi 11 - 9h30-11h15	Démouville	Brico-Noël
Mardi 15 - 9h30-11h15	Cuverville	Jeu libre
Mardi 15 19h00 20h30	Mondeville	Sieste Musicale Avec Bleu de Lune
Jeudi 17 - 9h30-11h15	Démouville	Jeu libre
Vendredi 18 - 9h30-11h15	Démouville	Jeu libre

Spectacle de NOEL avec la Compagnie 000



## Petit rappel sur Les matinées d'éveil

- Nous vous rappelons qu'une tenue qui facilite le mouvement chez l'enfant est préconisée !
- Le port du masque est obligatoire pour tous les adultes !
- Les activités du RAM peuvent être annulées au cours des semaines à venir du fait du contexte sanitaire.
- Seuls les enfants dont l'animatrice à l'autorisation seront acceptés aux matinées d'éveil !

# Covid-19 Modes d'accueil du jeune enfant rentrée 2020

Suite à la dernière version du **Guide Ministériel COVID-19 pour les modes d'accueil du jeune enfant** qui est entrée en vigueur le 31 août 2020 puis actualisé le 22 septembre 2020 et conformément **au décret n° 2020-1146 du 17 septembre 2020**, voici quelques points importants à retenir en sachant que le protocole décrit peut à tout moment changer au cours des prochaines semaines en fonction de l'évolution de l'épidémie.

Il est rappelé qu'il est important que chacun doit individuellement contribuer à la réussite collective en réagissant dès les 1er symptômes de la Covid-19. Où chacun est également indispensable pour la prévention de la contamination par son respect rigoureux des gestes barrières, notamment par le lavage des mains et du port du masque (voir ci-après) .

Nous vous invitons à prendre connaissance de ce guide afin d'en connaître les tenants et les aboutissants via :

**[Guide Ministériel COVID-19-modes d'accueil du jeune enfant 31 Août 2020](#)**

**( prochainement, il y aura une actualisation de celui-ci )**

## Le lavage des mains

Le lavage des mains demeure le 1er moyen de lutte contre le virus. En effet, la lavage fréquent des mains (eau et savon pendant 30 secondes) est particulièrement efficace pour réduire le risque de contamination.

### **Mais quel usage des solutions hydro-alcooliques ?**

Chez les jeunes enfants, le lavage des mains doit être fait avec de l'eau et du savon. **Les solutions hydro-alcooliques sont d'utilisation complexe chez le jeune enfant. Il existe un risque d'ingestion accidentelle, voire volontaire. Il importe de prendre en considération ce risque dans l'organisation du lavage des mains et de s'assurer que les enfants n'aient jamais accès aux produits hydro-alcooliques.**

## Le Port du masque

Selon ce guide, **le port du masque devient obligatoire en présence des enfants en Maison d'assistante maternelle (MAM) y compris lorsqu'une seule professionnelle est présente dans les locaux** : [le dernier décret en date du 17 septembre](#) n'imposait pas le masque en MAM quand une seule assistante maternelle y exerçait – lors d'une délégation d'accueil le matin ou le soir, par exemple.

**Pour les assistantes maternelles à domicile, le port du masque reste non-obligatoire lorsque la professionnelle est seule avec un ou plusieurs enfants.** Le port du masque demeure toutefois obligatoire lors de tout contact entre adultes et en présence des parents, à l'intérieur et à l'extérieur quand la distance d'un mètre ne peut être garantie.

**Le port du masque devient obligatoire dès lors qu'un ou plusieurs enfants accueillis ont été identifiés comme à risque particulier.** Il est également obligatoire lors de tout rassemblement avec d'autres professionnels – locaux de la crèche familiale, relais d'assistantes maternelles, etc.

### **Mais qu'en est il dans le Calvados ? Information PMI !**

A compter de ce jour, **le port du masque est obligatoire en permanence pour tous les professionnels travaillant au sein des MAM et EAJE.**

**Concernant les assistants maternels, le port du masque n'est pas obligatoire en présence d'enfants lorsque l'assistant maternel n'est en présence d'aucun autre adulte. Il est entendu par « adulte » toute personne majeure vivant ou passant ponctuellement au domicile (y compris le conjoint et les éventuels enfants majeurs).**

Cette évolution résulte du **décret n° 2020-1146 du 17 septembre 2020 (publié au JORF le 18/9/2020) modifiant le décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020 (article 36)** prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé.

# Infos pratiques



## Les essentiels



Je respecte au maximum les mesures de distanciation sociale (1,5m idéalement),



Je porte un masque (pour les adultes)



Je me lave très régulièrement les mains,



Je tousse ou éternue dans mon coude ou dans un mouchoir,



Je salue sans serrer la main, n'embrasse personne,



J'utilise des mouchoirs à usage unique et les jette,



**Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes est la mesure d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.**



**Frottez-vous les mains, paume contre paume**



**Lavez le dos des mains**



**Lavez entre les doigts**



**Frottez le dessus des doigts**



**Lavez les pouces**



**Lavez aussi le bout des doigts et les ongles**



**Séchez-vous les mains avec une serviette propre ou à l'air libre**

**Si vous n'avez pas d'eau et de savon, faites la même chose avec du gel hydro alcoolique.**